

Compte Rendu du conseil du 13/03/18 à 20h30

→ Présents : Emmanuel MAUFROY – Alain GARNIER – Thomas ESTEVE - Martine FROMONOT – Nathalie ZANOTTO – Marc SAPOLIN – Ludovic DE CUYPER – Bernard CHARDON – Sylviane LIABEUF (arrivé à 20h44) – Raphael PAPA - Cédric CHERRIER

→ Absents excusés :

→ Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Emmanuel MAUFROY

Compte rendu du mois de février validé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- **Délibérations**

- **Entrée limite d'Agglomération**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que pour des raisons de sécurité demandées par le CHSCT de la société WINENBERGER, il a été demandé s'il y avait la possibilité pour la Commune de Pontigny de déplacer le panneau d'entrée de l'agglomération.

Cela permettrait aux conducteurs d'entrer dans Pontigny en respectant la limitation à 50 km/h plus en amont.

La modification serait faite par la DIR lors de la réfection de la Nationale à partir du 28 mai 2018.

Elle viendrait s'ajouter au rétrécissement de la chaussée ainsi qu'au non marquage de la ligne blanche médiane de la Nationale.

Tous ces points permettront de tenter de réduire la vitesse dans la commune.

- Point entrée agglo sud : PR 17+185
- Point entrée agglo nord : PR19+020

>>> Validation : Oui [X] à l'unanimité - Non [] Abstention []

- **Rapports du SIVU et du PPRI du Serein**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que les rapports du SIVU et du PPRI du Serein étaient mis à disposition, à la mairie, pour lecture depuis le dernier conseil.

Monsieur le Maire demande l'approbation des deux rapports.

Validation à la majorité.

>>> Validation : Oui [9] Non [] Abstention [2]

○ **Travaux SDEY**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de valider le principe de simplification administrative demandée par le SDEY.

Depuis le 1^{er} janvier de cette année, la maintenance de l'éclairage a été transférée au SDEY. Le Syndicat nous propose un forfait maintenance pour notre commune, à savoir que nous avons sur Pontigny 247 points lumineux.

Un coût par point lumineux par nombre de visites.

1 visite annuelle – Coût par point lumineux 2 €

3 visites annuelles – Coût par point lumineux 14 €

6 visites annuelles – Coût par point lumineux 18 €

9 visites annuelles – Coût par point lumineux 22 €

11 visites annuelles – Coût par point lumineux 25 €

Nettoyage 12 €

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de valider la proposition à 3 visites annuelles, soit un budget de 3458 euros.

>> Plusieurs questions sont posées à Monsieur le Maire afin de connaître le coût sur 2017 des différentes interventions faites par Eiffage Energie pour pouvoir comparer.

Quelle est l'utilité pour la commune de faire appel au SDEY pour effectuer la maintenance, sachant que désormais le SDEY sous traite cette prestation et par conséquent prend une marge sur les interventions ?

Est-ce que la commune ne peut pas faire son état elle-même et voir avec un prestataire en direct ?

Quel est le coût de l'adhésion au SDEY pour la commune ?

>> N'ayant pas toutes les informations, Monsieur le Maire propose de reporter ce point au prochain conseil, le mardi 10 avril 2018.

>>> Validation : Oui [] Non [] Abstention []

De plus Monsieur le Maire propose également aux membres du conseil, le principe de valider par une délibération permanente les différents travaux que pourrait faire le Syndicat. Actuellement nous faisons une délibération par intervention (2 à 3 à l'année).

Monsieur le Maire propose qu'un montant maximum de 4000 euros pour ces travaux soit nécessaire.

>>> Les membres du conseil pensent qu'en acceptant le principe, la commune n'aurait pas la maîtrise de ses dépenses. De plus, il s'agit d'une ou deux délibérations à l'année.

De ce fait cette proposition n'est pas acceptée, à l'unanimité.

>>> Validation : Oui [-] Non [X] à l'unanimité - Abstention [-]

- **Questions diverses**

- **Travaux sur la RN77 – Préparation réunion publique**

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil que suite à la réunion du 26/02 les travaux auront bien lieu le 28 mai.
- Par rapport à la précédente réunion, la différence est que la chaussée sera rétrécie d'un mètre car il faut prendre en compte les futurs travaux d'assainissement qui pourraient être fait par la communauté de communes d'ici quelques années (3-5 ans...)
- Le budget de réfection de la route Nationale est de 850 000 euros. Ces travaux d'Etat sont subventionnés jusqu'en 2019 et il serait impossible de refaire cette route aux mêmes conditions qualitatives d'ici quelques années.
- Une réunion publique sera prévue avec la DIR d'ici quelques semaines.
- Monsieur le Maire fait également lecture du courrier reçu par la DIR en réponse au courrier reçu par la boulangerie de la Commune.

- **Travaux SDEY**

- Monsieur le Maire annonce un projet d'investissement que pourrait faire la commune sur l'éclairage public de la commune.
- Il s'agirait de remplacer dans un premier temps les points lumineux très anciens qui fonctionnent très mal. Il s'agirait de mettre en place des LED sur 49 luminaires.
- La présentation sera faite lors de la réunion pré-budget.

- **Point activité Camping-car**

- Monsieur le Maire fait un point sur l'activité du mois de février sur l'activité de l'aire de camping-car.
- 309 euros de recette pour 34 entrées sur le mois de février

- **Subvention pour les vitraux**
 - Monsieur le Maire informe les membres du conseil que nous avons reçu la validation de la DRAC par courrier du 28/02 pour la rénovation de la partie basse des vitraux.
 - L'Etat nous accorde une subvention de 6448 euros

- **La Cagnole**
 - Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de l'association La Cagnole et donne la parole à Madame Françoise Leclerc du Sablon qui explique le principe et le projet de cette association.
 - Des dépliants sont remis et mis à disposition à la mairie.

- **Coupe du Monde**
 - Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu une demande d'une habitante de Pontigny qui souhaiterait savoir s'il y avait la possibilité lors de la coupe du monde de football de diffuser comme il y a 4 ans, un soir, plusieurs matches car il y avait un esprit de convivialité qu'elle avait apprécié.
 - Monsieur le Maire annonce qu'il n'est pas contre.
 - S'il y a diffusion, c'est la commune qui organiserait l'opération avec l'ensemble des membres du conseil municipal.
La retransmission pourrait se faire à partir des ¼ de finales, soit le 6/7.

- **Installation de la fibre FREE sur la commune**
 - Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a reçu des informations sur le commencement de travaux sur l'installation de la fibre sur la commune de Pontigny cette année.

Questions supplémentaires

Questions de Ludovic De Cuyper :

- Pourquoi les parents de Pontigny n'ont pas été prévenus lors du deuxième coup froid de l'annulation des transports scolaires alors que les parents de Venouse et Rouvray l'ont été ?

Monsieur le Maire précise que le jour même à 6h30 du matin, il a appelé la préfecture et qu'il ne lui a pas été donné d'information supplémentaire à la veille au soir, à savoir la suppression des transports scolaire. Nous avons tous été informé un peu plus tard par les réseaux sociaux et la radio de cette suppression.

- Concernant le jugement de l'orgue. Où en sommes-nous ?

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil que le jugement a été fait mais que nous n'avons encore rien reçu du Tribunal.

- Qui a décidé de faire retirer les buis devant le bâtiment de l'office de tourisme ?

Monsieur le Maire précise qu'il a pris cette décision car, il souhaite que cet espace soit plus agréable et plus attractif visuellement pour l'accueil des touristes.

Question de Bernard Chardon :

- Le fait d'élargir les trottoirs d'un mètre lors de la rénovation de la nationale ne risque-t-il pas de créer « une autoroute » pour les vélos ou tout autre véhicule à deux roues ?

Monsieur le Maire le précise qu'il s'agit du civisme de tous.

Question de Cédric Cherrier :

- Quand est-il de la représentativité des membres élus au syndicat du Serein ?

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la nomination d'un titulaire et d'un suppléant au Syndicat du Bassin de Serein n'était que consultatif, car la compétence GEMAPI incombe à la Communauté de Communes.

Les deux membres représentant la commune de Pontigny restent Cédric Cherrier en tant que titulaire et Thomas Estève en tant que suppléant. Rien n'empêche un suppléant d'occuper une fonction au sein du Syndicat. Information recueillie auprès du Président du Syndicat

Questions du Public :

- Serait-il possible de faire passer l'information aux administrés de la commune d'éteindre leur moteur quand ils s'arrêtent devant un commerce ?
- Serait-il possible d'avoir plus d'informations sur les soucis d'eau potable que vous notez sur le panneau lumineux ?

Monsieur le Maire précise qu'il fera passer un message lors de la publication du prochain « Au Fil de Pontigny »

Fin de la séance à 22h15